

---

**PROGRAMME DE MISE EN VALEUR  
DES RESSOURCES DU MILIEU FORESTIER**

**Volet II**  
Région administrative Gaspésie / Îles-de-la-Madeleine

**Rapport d'activités**  
**2007-2008**  
RÉDIGÉ PAR

**Mario Landry, tech.f**

**Juillet 2008**

---

## Remerciements

*Je tiens à remercier tout le personnel de la CRÉ pour leur participation et leur aide à ma première année au suivi du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier. Je remercie particulièrement Thomas Bernier pour ses directives claires et ses conseils et Karoline Morris pour sa rigueur administrative. Merci aussi à Diane Jalbert et Hélène Laflamme pour leur aide et leur participation.*

*Un gros merci au personnel du MRNF qui participe de près ou de loin au suivi du programme. Je salue leur bonne volonté et leur très grande ouverture dans la délégation du programme au milieu.*

*Finalement, merci à mes prédécesseurs pour la confection de plusieurs documents encore utilisés aujourd'hui et pour l'élaboration de méthodes de travail.*

*Mario Landry, tech.f*

## Table des matières

<b>1. Introduction</b>	<b>1</b>
<b>2. Le programme</b>	<b>2</b>
<b>2.1. Les objectifs du PMVRMF</b>	<b>2</b>
<b>2.2. Le fonctionnement du PMVRMF</b>	<b>2</b>
<b>2.3. Caractérisation du PMVRMF</b>	<b>2</b>
2.3.1 Type de promoteurs	2
2.3.2 Type de projets	2
2.3.3 Les projets régionaux	3
2.3.4 Retombées et rayonnement du PMVRMF	4
<b>3. Les projets majeurs en 2007-2008</b>	<b>5</b>
<b>3.1. La motoneige et le VTT</b>	<b>5</b>
<b>3.2. Les produits forestiers non ligneux</b>	<b>5</b>
<b>3.3. Éducation en conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement</b>	<b>5</b>
<b>3.4. Le consortium en foresterie de la Gaspésie les Îles</b>	<b>6</b>
<b>3.5. Les autres projets</b>	<b>6</b>
<b>4. Le financement des projets en 2007-2008</b>	<b>7</b>
<b>4.1. Demandes d'aide financière et montants accordés en début d'année financière</b>	<b>7</b>
<b>4.2. Montants accordés à la fin de l'année financière et participation du milieu</b>	<b>8</b>
<b>4.3. Projets en cours</b>	<b>9</b>
<b>5. Bilan financier et création d'emplois depuis le début du programme</b>	<b>9</b>
<b>6. Suivi du programme</b>	<b>11</b>
<b>6.1. Description des mandats et des activités réalisés dans le cadre du suivi</b>	<b>11</b>
6.1.1 Informer les promoteurs sur les modalités d'application du PMVRMF	11
6.1.2 Analyser et préparer des fiches techniques pour les projets présentés	11
6.1.3 Préparer et participer aux rencontres de sélection des projets	11
6.1.4 Répondre aux promoteurs quant à l'acceptation ou au refus de leurs projets et assurer toutes autres correspondances avec ceux-ci.	11
6.1.5 Faire une analyse détaillée de la pertinence des coûts de certains projets	12
6.1.6 Préparer les ententes de financement pour tous les projets acceptés	12
6.1.7 Assurer le suivi des projets sur le territoire des six (6) MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine par des visites terrain et des échanges avec les promoteurs et ingénieurs forestiers signataires de projets	12
6.1.8 Rédiger et transmettre les rapports de visites terrain	13
6.1.9 Assurer le support technique et une aide professionnelle aux promoteurs qui en ont besoin	13

6.1.10 Assurer l'administration du Volet II du PMVRMF	13
6.1.11 Assurer la transmission d'information à l'ensemble des intervenants impliqués dans le programme (MRNF et MRC)	13
6.1.12 Réaliser une analyse détaillée de tous les rapports finaux de projets et autoriser les versements du paiement résiduel	14
6.1.13 Compléter la banque de données du MRNF avec les informations provenant du programme en 2006-2007	14
6.1.14 Évaluer le programme pour l'année 2007-2008 et proposer des améliorations pertinentes	14
6.1.15 Rédiger un rapport d'activités au terme du mandat réalisé	15
6.1.16 Assurer le lancement du Programme pour 2008-2009	15
<b>6.2. Bilan financier des activités de suivi en 2007-2008</b>	<b>16</b>
<b>7. Conclusion</b>	<b>16</b>

## Liste des tableaux

Tableau 1 : Effets leviers des Volet II	4
Tableau 2 : Demandes d'aide financière et montants accordés en 2007-2008 suite aux rencontres de sélection	8
Tableau 3 : Financement des projets en 2007-2008	9
Tableau 4 : Financement des projets du Volet II depuis 1995-96	10
Tableau 5 : Création d'emplois et masse salariale depuis 1995-1996 <sup>1</sup>	11
Tableau 6 : Répartition des dépenses du suivi pour l'année 2007-2008	17

## Liste des annexes

Liste des projets financés en 2007-2008	Annexe 1
Cahier d'instruction 2007-2008	Annexe 2
Formulaire de demande d'aide financière	Annexe 3
Exemple de lettre d'acceptation et de refus de projet	Annexes 4,5
Exemple d'entente de financement de projet	Annexe 6
Revenus et déboursés	Annexe 7
Formulaire de facturation	Annexe 8
Formulaire de rapport final	Annexe 9

# 1. Introduction

Depuis 1995-1996, le Volet II du Programme de mise en valeur des ressources du milieu forestier (PMVRMF) a injecté plus de **40** millions de dollars dans la région Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine. Cet argent a servi à la réalisation de **885** projets qui ont permis la création et la consolidation de près de **6000** emplois en région. De plus, le Programme a permis à plusieurs organismes, municipalités et entreprises privées de se doter d'infrastructures très importantes pour leur développement.

En 2007-2008, la CRÉ a assuré le suivi du Volet II. La CRÉ a donc préparé et géré les ententes de financement du Volet II, procédé aux versements et assuré le suivi des projets. Encore cette année, le montant alloué à la région a été de **3.67 M \$**.

Cette année, 116 demandes d'aide financière ont été faites dans le cadre du Volet II. De ce nombre, 95 projets ont été retenus dont 18 de nature régionale. Cinq projets visaient quant à eux la réalisation de travaux sylvicoles sur des lots intramunicipaux (un projet par MRC de la Gaspésie).

Le présent rapport décrit en premier lieu les objectifs, le fonctionnement et les retombées du Programme et énumère les projets majeurs en 2007-2008. Dans une deuxième partie, il aborde les montants accordés cette année et depuis le début du programme en 1995. La dernière section consiste à décrire les mandats réalisés, le suivi des recommandations de l'année passée et les recommandations pour les années à venir. La période couverte par le rapport s'étend du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008.

## 2. Le programme

### 2.1. Les objectifs du PMVRMF – Volet II

Les objectifs régionaux du Volet II du PMVRMF sont les suivants :

1. Favoriser et réaliser l'aménagement intégré des ressources du milieu forestier;
2. Contribuer à la création d'emplois durables;
3. Aider au démarrage de projets structurants;
4. Favoriser le partenariat entre le gouvernement, l'industrie forestière, le monde municipal, les intervenants régionaux et les promoteurs;
5. Accroître la production forestière.

### 2.2. Le fonctionnement du PMVRMF- Volet II

En Gaspésie et aux Îles-de-la-Madeleine, le PMVRMF s'est intégré fortement aux organismes du milieu. Ainsi, la gestion du programme a été déléguée à la CRÉ permettant une vision et une harmonisation régionale des investissements. Lors de la sélection des projets, la CRÉ, les MRC et les municipalités s'entendent sur la répartition de l'enveloppe tant au niveau des projets régionaux que des projets locaux. Le MRNF et le MDDEP sont aussi invité à participer à ces rencontres à titre de personnes-ressources.

### 2.3. Caractérisation du PMVRMF- Volet II

#### 2.3.1 Type de promoteurs

Les promoteurs bénéficiant du PMVRMF sont : les MRC, les municipalités, les organismes fauniques, l'industrie forestière, les coopératives forestières, les groupements forestiers, les établissements d'enseignement et de recherche, les communautés autochtones, les organismes à but non lucratif (OBNL), les organismes publics et les entreprises privées.

#### 2.3.2 Type de projets

##### *2.3.2.1 La récréation*

La majorité des projets financés dans le cadre du Volet II touche la récréation en milieu forestier. À titre d'exemples, le Volet II financera l'aménagement de sentiers de toutes sortes d'usages (pédestre, ski de fond, multiressource, VTT, motoneige, équestre, etc.), et la construction d'infrastructures récréatives comme des bancs, des gazébos, des escaliers, etc.

### *2.3.2.2 La productivité forestière et la récolte de bois*

Viennent ensuite les projets touchant la productivité forestière et la récolte de bois. On pensera alors aux projets d'aménagement sur les lots intramunicipaux, à certains Volets I et aux projets autochtones.

### *2.3.2.3 Les autres types de projets*

Enfin, plusieurs autres types de projets dont les projets d'amélioration de voirie forestière, d'aménagements fauniques, des projets environnementaux, d'éducation, d'amélioration du paysage, d'agroforesterie, d'expérimentation, de concertation et des projets visant à accroître la participation des autochtones pour la mise en valeur des ressources du milieu forestier.

## 2.3.3 Les projets régionaux

Bien que les projets régionaux se catégorisent selon les mêmes types que les projets locaux (récréation, production de bois et autres) on peut aussi les distinguer en trois types d'investissement. En premier lieu, se présentent les projets typiquement régionaux ayant des travaux ou des retombées sur l'ensemble de la Gaspésie pendant l'année en cours. On pensera par exemple au projet d'éducation en milieu forestier de l'Association forestière GBSL et au projet d'acquisition et de transfert de connaissances du Consortium en foresterie GÎM. Ces projets sont clairement régionaux, ils n'utilisent qu'une petite partie du budget et devraient être considérés comme des incontournables à financer à l'échelle régionale.

Le deuxième type de projets financés par le budget régional regroupe ceux dont la somme des activités, après deux ou plusieurs années, entraînera des retombées pour toute la Gaspésie. Ces projets sont plus exactement une suite de projets locaux formant, à leur aboutissement, un projet régional. On pensera ici aux travaux de motoneige et de VTT, à la réfection des chemins forestiers, à la signalisation en milieu forestier, au S.I.A. etc. Le traitement de ces projets à l'échelle régionale permet d'harmoniser les réalisations sur l'ensemble du territoire et de simplifier grandement la tâche au promoteur.

Finalement, le troisième type de projets permet des investissements selon les besoins qui apparaissent en cours d'année ou qui ne peuvent être supportés par les budgets locaux. Certains de ces projets sont bien régionaux comme l'aide à la participation des tiers aux PGAF, mais la grande majorité des investissements iront à des projets locaux nécessitant une injection massive de capitaux, difficilement payables par les budgets locaux. On verra comme tels les projets de création d'emplois pour les ex-travailleurs de la Gaspésie ou la construction d'un pont majeur.

### 2.3.4 Retombées et rayonnement du PMVRMF

En analysant l'ensemble des projets, il apparaît que le Programme entraîne des retombées économiques, environnementales et sociales. On note par ailleurs que les projets régionaux ont plus d'envergure et entraînent des retombées plus structurées et plus durables que la plupart des projets locaux. Par contre, ces derniers permettent une répartition géographique plus équitable tant des emplois créés que des montants investis. De plus, les projets locaux fournissent une aide essentielle à plusieurs organismes locaux, qui participent eux aussi au développement de toute la région.

#### *2.3.4.1 Partenariat et effet levier*

Un des avantages majeurs du Volet II est la liberté d'action qu'il permet en n'ayant pas à respecter une proportion définie d'achats de matériel en fonction de la masse salariale. Cet avantage permet au Volet II de s'arrimer facilement avec d'autres programmes ayant de telles limitations. Ainsi, le Volet II s'est associé fréquemment avec les FCEM, le programme d'Emploi-Québec, et d'autres dans les années antérieures. La mise en commun de ces programmes permet d'obtenir un effet levier considérable dans les investissements de chacun. La participation des promoteurs amplifie encore cet effet. Le tableau 2 l'illustre bien.

**Tableau 1 : Effets leviers des Volet II**

<b>PROJETS</b>	<b>VOLET II</b>	<b>AUTRES</b>	<b>TOTAL</b>
	<b>\$</b>	<b>PROGRAMMES<sup>1</sup></b>	<b>\$</b>
		<b>\$</b>	
Projets locaux	2 150 435	706 743	2 857 178
Projets régionaux	1 030 893	1 111 571	2 142 464
Lots intramunicipaux	526 940	0	526 940
Total	3 708 268	1 818 314	5 526 582

**1.00 \$ investi au Volet II entraîne une injection supplémentaire de 0,49 \$ dans l'économie gaspésienne.**

- La colonne « Autres programmes » du Tableau 2 comprend les programmes suivants :
  - Emploi-Québec
  - FCEM régional du MREG
  - Mise de fonds des promoteurs

Ces mises en commun favorisent largement les projets régionaux pour lesquels les partenaires participent à 52 % du Volet II comparativement à une participation équivalente à 25 % dans les projets locaux.

### **3. Les projets majeurs en 2007-2008**

Certains projets financés par le Volet II concourent particulièrement au rayonnement et aux retombées économiques, sociales et environnementales du programme. Les voici :

#### **3.1. La motoneige et le VTT**

Afin de continuer le développement des réseaux de sentiers de la Gaspésie, 300 000 \$ ont été investis en part égale pour les sentiers de VTT et de motoneige. Jumelés à d'autres programmes, les investissements pour la saison 2007-2008 totalisent plus de 399 000\$ pour la motoneige et plus de 374 000\$ pour le VTT. En tout, c'est plus de 334 500\$ qui fut investis en salaire créant ainsi plus de 88 emplois saisonniers.

Plusieurs partenaires régionaux se sont impliqués dans le financement et dans la réalisation de ces projets soulignant ainsi le fait que ces infrastructures résultent d'une volonté forte du milieu gaspésien. Nommons le MRNF, le MDEIE, E-Q, la CRÉ, les MRC, l'URLS, Rexforêt et tous les clubs et les associations de motoneigistes et de quadistes de la Gaspésie.

#### **3.2. Les RNA ou les produits forestiers non ligneux**

Cette année encore, plusieurs projets ayant pour but de mieux connaître les RNA et de trouver des moyens d'en bénéficier ont eu lieu sur le territoire gaspésien. À titre d'exemple, pensons à l'installation de vergers de sureau et d'amélanchiers ou à la culture et l'inventaire de champignons forestiers. Notons aussi que le volet II permet d'embaucher un conseiller en ressources naturelles alternatives (RNA) qui orchestre toute cette aventure et qui tente de diriger et d'accompagner tous les intervenants vers un but commun.

#### **3.3. Éducation en conservation de l'arbre, du milieu forestier et de l'environnement**

L'objectif de ce projet, coordonné par l'Association forestière du Bas-St-Laurent et de la Gaspésie (AFBSLG), est de promouvoir auprès de la population gaspésienne, en particulier les jeunes des écoles primaires et secondaires, l'importance de l'écologie forestière dans un contexte de développement durable. L'AFBSLG organise des visites en forêt avec les jeunes et propose du matériel didactique sur le sujet. Le PMVRMF s'associe aux commissions scolaires de la Gaspésie via l'AFBSLG, afin d'intéresser les jeunes au milieu forestier.

### **3.4. Le consortium en foresterie de la Gaspésie les Îles**

Ayant comme but de synthétiser, comprendre et augmenter les connaissances portant sur la forêt gaspésienne, le consortium s'est vu accorder en 2007-2008 la somme de 167 305\$ provenant du PMVRMF. Cette somme a été utilisée en partie à faire l'essai de nouvelles pratiques sylvicoles plus adaptées à la région ce qui augmentera certainement notre efficience dans nos aménagements futurs.

### **3.5. Les autres projets**

Plusieurs autres projets entraînent aussi des retombées importantes comme la création d'emplois, l'amélioration de l'accessibilité du territoire et la récréation en milieu forestier. La liste de tous les projets est présentée à l'**annexe 1**.

## 4. Le financement des projets en 2007-2008

### 4.1. Demandes d'aide financière et montants accordés en début d'année financière

Cette année, plus de cent promoteurs ont adressé une demande d'aide financière au programme. Les demandes d'aide ont totalisé un montant de **9,2 M \$**. Malheureusement, comme le budget était insuffisant pour l'ensemble des demandes, les comités de sélection ont dû faire des choix et certains projets n'ont pu être retenus. En regardant le tableau, on constate que le Volet II finance 82 % des projets déposés mais accorde seulement 41 % des subventions demandées. La liste exhaustive des projets financés se trouve à l'**annexe 1** du rapport d'activité.

**Tableau 2 : Demandes d'aide financière et montants accordés en 2007-2008 suite aux rencontres de sélection**

	Nombre projets présentés	Nombre projets acceptés	Montants demandés \$	Montants accordés \$
Avignon	18	17	532 331	399 847
Bonaventure	14	10	811 576	401 431
Côte-de-Gaspé	15	12	758 677	394 245
Haute-Gaspésie	20	17	1 105 942	386 613
Rocher-Percé	20	15	1 502 239	388 331
Îles-de-la-Madeleine	1	1	188 690	188 690
Sous-total :	88	72	4 899 455	2 159 157
Lots intramunicipaux	5	5	566 000	571 610
Projets régionaux	23	18	3 775 064	1 029 376
Total :	116	95	9 240 519	3 760 143

## 4.2. Montants dépensés à la fin de l'année financière et participation du milieu

En 2007-2008, le Volet II du Programme a permis d'investir **3,7 M\$** dans la réalisation de **95** projets, et ce, sans compter les mises de fonds des promoteurs de projets qui se chiffrent à plus de **0,66 M\$** ni la participation d'autres partenaires financiers qui totalise près de **1,19 M\$**. Le tableau qui suit illustre le financement du Programme à la fin de l'année financière.

**Tableau 3 : Financement des projets en 2007-2008**

Types de projets	Nombre de projets	Volet II (\$)	Mise de fonds (\$)	Autres (\$)	Total (\$)
<b>Projets Locaux</b>					
Avignon	17	391 526	70 705	11 003	473 234
Bonaventure	10	401 431	83 407	195 781	680 619
Côte-de-Gaspé	12	394 245	121 743	61 655	577 643
<b>Haute-Gaspésie</b>	17	386 613	<b>82 840</b>	<b>0</b>	<b>469 453</b>
<b>Rocher-Percé</b>	15	388 331	<b>49 369</b>	30 239	<b>467 939</b>
Îles-de-la-Madeleine	1	188 690	21 900	14 259	224 849
Sous-total :	72	2 150 836	429 964	312 937	2 893 737
<b>Lots intra-municipaux</b>					
Avignon	1	192 466			192 466
Bonaventure	1	135 429			135 429
Côte-de-Gaspé	1	10 278			10 278
Haute-Gaspésie	1	102 633			102 633
Rocher-Percé	1	78 103			78 103
Sous-total	5	518 909			518 909
<b>Projets régionaux</b>	18	1 030 893	<b>238 620</b>	875 681	<b>2 145 194</b>
<b>TOTAL :</b>	95	3 700 638	668 584	1 188 618	5 557 840

### 4.3. Les projets en cours

Il se peut que certain projet commence plus tard en saison ou que des projets soient financés en cour d'année. Ces projets occasionnent la nécessité de repousser la date limite de la remise des rapports finaux.

Au moment de rédiger ce rapport, cinq projets n'étaient pas encore terminés. Les montants mentionnés dans les différents tableaux comprennent les sommes consentis à ces projets.

## 5. Bilan financier et création d'emplois depuis le début du programme

Depuis ses débuts en 1995-1996, le Volet II du Programme a permis la réalisation de **795** projets. Au total tout près de **37 M\$** ont été versés en subventions et plus de **6,7M\$** sous forme de mise de fonds par les promoteurs. D'autres Programmes de subventions ont aussi été mis à contribution dans le cadre d'un certain nombre de projets, et ce, pour une somme de **10,5 M\$**.

Tableau 4 : Financement des projets du Volet II depuis 1995-96

Année	Nombre de projets	Mise de fonds			Total (\$)
		Volet II (\$)	(\$)	Autres (\$)	
1995-96	14	691 500,00 \$	107 664,00 \$	- \$	799 164,00 \$
1996-97	42	1 958 307,00 \$	484 797,00 \$	103 320,00 \$	2 546 424,00 \$
1997-98	46	2 115 796,00 \$	346 552,00 \$	144 225,00 \$	2 606 573,00 \$
1998-99	61	2 396 785,00 \$	473 223,00 \$	282 354,00 \$	3 152 362,00 \$
1999-00	72	2 896 731,00 \$	574 627,00 \$	250 515,00 \$	3 721 873,00 \$
2000-01	77	2 749 157,00 \$	463 778,00 \$	1 107 294,00 \$	4 320 229,00 \$
2001-02	77	4 151 175,00 \$	810 535,00 \$	1 211 797,00 \$	6 173 507,00 \$
2002-03	82	4 344 843,00 \$	654 976,00 \$	3 494 071,00 \$	8 493 890,00 \$
2003-04	73	3 945 210,00 \$	424 748,00 \$	1 613 120,00 \$	5 983 078,00 \$
2004-05	89	3 696 160,00 \$	608 140,00 \$	955 601,00 \$	5 259 901,00 \$
2005-06	80	3 882 293,54 \$	594 559,55 \$	779 124,50 \$	5 255 977,59 \$
2006-07	82	3 643 615,62 \$	587 137,96 \$	620 872,00 \$	4 851 625,58 \$
2007-08	95	3 700 638,00 \$	668 584,00 \$	1 188 618,00 \$	5 557 840,00 \$
<b>Total :</b>	<b>890</b>	<b>40 183 498,00 \$</b>	<b>6 799 321,51 \$</b>	<b>11 750 911,5 \$</b>	<b>58 722 444,17 \$</b>

La création d'emplois est aussi un des objectifs principaux du Volet II. Chaque année, le Volet II permet la création de plusieurs centaines d'emplois comme on peut le voir dans le tableau 6.

**Tableau 5 : Création d'emplois et masse salariale depuis 1995-1996<sup>1</sup>**

<b>Année</b>	<b>Nombre d'emplois</b>	<b>Nombre de semaines-personne</b>
1995-96	107	1068
1996-97	352	4139
1997-98	352	2647
1998-99	395	2993
1999-00	506	3981
2000-01	433	4083
2001-02	705	7721
2002-03	870	7940
2003-04	691	5496
2004-05	597	6352
2005-06	441	3972
2006-07	361	5172
2007-08	493	3803
<b>Total :</b>	<b>6 303</b>	<b>59 367</b>

Note 1 : Notez que la participation d'autres partenaires dans des projets du Volet II sont inclus dans ces chiffres.

## 6. Suivi du programme

### 6.1. Description des mandats et des activités réalisés dans le cadre du suivi

Les mandats confiés au responsable du suivi ont été réalisés de façon ponctuelle ou continue selon le type de mandat. En voici la liste ainsi que la description des activités réalisées pour l'atteinte de chacun.

#### 6.1.1 Informer les promoteurs sur les modalités d'application du PMVRME

Ce mandat a été fait en continu par des échanges téléphoniques ou par courrier avec les promoteurs. Le cahier d'instruction 2007-2008 (**annexe 2**) et le formulaire de demande d'aide financière (**annexe 3**) ont aussi été disponibles à plusieurs points de service.

#### 6.1.2 Préparer et participer aux rencontres de sélection des projets

En début de saison, une rencontre a été planifiée avec les préfets afin de sélectionner les projets régionaux et diviser l'enveloppe entre chacune des MRC. Une fois cette rencontre réalisée, il y a eu convocation et préparation d'une rencontre de sélection de projets pour chacune des cinq MRC du territoire gaspésien. Le responsable du suivi a participé à chacune de ces rencontres et a fait part de ses commentaires suite à l'analyse des projets déposés.

#### 6.1.3 Répondre aux promoteurs quant à l'acceptation ou au refus de leurs projets et assurer toutes autres correspondances avec ceux-ci.

Tous les promoteurs ayant présenté un projet ont reçu une lettre les informant de l'acceptation, du refus ou de l'inadmissibilité de leur projet. Les lettres d'acceptation de projets informaient les promoteurs du montant de la subvention accordée, des différentes obligations que ces derniers devaient remplir avant le début des travaux, de l'inadmissibilité de parties de projet, etc... Des exemples de lettres d'acceptation et de refus sont joints aux **annexes 4 et 5**.

#### 6.1.4 Faire une analyse détaillée de la pertinence des coûts de certains projets

Tous les projets ont vu leur coût analysé lors de l'analyse technique, lors du dépôt des projets modifiés et lors du rapport final. S'il y avait d'autres demandes de modifications en cours d'année, les coûts étaient encore analysés. L'élément le plus difficile à évaluer ou à critiquer lors de cette analyse est le nombre de semaines-personne pour la réalisation d'une activité particulière.

#### 6.1.5 Préparer les ententes de financement pour tous les projets acceptés

Pour chaque projet accepté, une modification était déposée par le promoteur en tenant compte du montant qui lui avait été octroyé. Suite à l'analyse de ce projet modifié, une entente de financement (**annexe 6**) devait être signée entre la CRÉ et le promoteur.

#### 6.1.6 Assurer le suivi des projets sur le territoire des six (6) MRC de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine par des visites terrain et des échanges avec les promoteurs et ingénieurs forestiers signataires de projets

Un total de 50 visites de travaux ont été effectuées dans le cadre du suivi pour s'assurer que les travaux prévus ont bien été réalisés. En plus de constater l'état d'avancement des projets et le respect des règlements en vigueur, ces visites ont permis au responsable du suivi de fournir un support technique et des recommandations aux promoteurs. Elles ont aussi permis des échanges avec les ingénieurs forestiers attitrés aux projets.

Il faut noter que des visites de travaux n'étaient pas justifiées pour certains projets. Ces projets finançaient entre autres des travaux d'acquisition de connaissances ou des personnes ressources. Les résultats paraissent dans les rapports que les promoteurs doivent faire au terme du projet et il n'y a pas d'infrastructures d'aménager sur le terrain. Il faut dire cependant que même s'il n'y a pas eu de visites, des échanges téléphoniques réguliers ont eu lieu avec les promoteurs de ces projets.

### 6.1.7 Rédiger les rapports de visites terrain

Un rapport de visites de travaux a été rédigé pour chacune des visites effectuées par le responsable du suivi. La date, le lieu, la conformité avec les lois et règlements en vigueur, l'état d'avancement de chacune des activités prévues au projet, des commentaires et des recommandations faisaient partie du contenu de chaque rapport.

### 6.1.8 Assurer le support technique et une aide professionnelle aux promoteurs qui en ont besoin

Ce mandat a été fait en continu lors des visites de travaux et des conversations téléphoniques avec les promoteurs. Des conseils et recommandations ont été divulgués de façon à ce que les projets se déroulent bien et que les lois et règlements en vigueur soient respectés. De plus, les promoteurs ayant des questions relatives au programme ont reçu les informations demandées.

### 6.1.9 Assurer l'administration du Volet II du PMVRMF

Suite à l'entente de gestion signée entre la CRÉ et le gouvernement du Québec, la CRÉ devait assurer, avec l'argent des redevances forestières qui lui était versé, le financement de tous les projets du Volet II. Le montant total versé en 2007-2008 était de 3,67 M\$.

Le responsable du suivi a donc préparé l'ensemble des ententes de financement (**annexe 6**) des projets du Volet II.

Tel que spécifié dans l'entente de délégation, la CRÉ a émis les paiements pour le financement des projets Volet II, a tenu une comptabilité distincte pour la gestion du montant dédié au Programme et a fourni un rapport final au MRNF faisant état du suivi du Programme.

Les promoteurs devaient déposer un formulaire de facturation à la CRÉ au fur et à mesure de l'évolution des travaux. Le Programme prévoit un paiement de la subvention en quatre tranches de 25 %. Certains promoteurs n'ont toutefois fait qu'une seule demande lorsque les travaux étaient complètement terminés. Un exemplaire du formulaire de facturation apparaît à l'**annexe 7**.

### 6.1.10 Assurer la transmission d'information à l'ensemble des intervenants impliqués dans le programme (MRNF et MRC)

Comme à chaque année tous les intervenants ont reçu une copie des projets du programme de mise en valeur. Ceux-ci avaient donc l'opportunité de formuler leurs recommandations et leurs opinions en regard de ces projets. Comme par le passé, c'est le MRNF qui a été l'intervenant le plus impliqué au niveau de la gestion du programme et c'est pourquoi le responsable du suivi leur a transmis certaines données tout au long de la saison.

#### 6.1.11 Réaliser une analyse détaillée de tous les rapports finaux de projets et autoriser les versements du paiement résiduel

Au terme des travaux, les promoteurs devaient déposer un rapport final d'activités (**annexe 8**) pour pouvoir recevoir, sur approbation dudit rapport, le versement de la dernière tranche de leur subvention. Le responsable du suivi a, pour tous ces rapports, procédé à une analyse selon la méthodologie suivante :

- Vérification de l'ensemble des pièces justificatives et des totaux présentés;
- Émission de l'acceptation du rapport final au promoteur en fonction de l'analyse du rapport;
- Transmission de la lettre d'acceptation du rapport final au promoteur, à l'ingénieur forestier et au MRNF.

Une attention égale et rigoureuse a été portée à l'ensemble des rapports. Des recherches et des communications avec les promoteurs ont dues être faites dans le cas de certains dossiers.

#### 6.1.12 Compléter la banque de données du MRNF avec les informations provenant du programme en 2007-2008

Cette banque de données contient toute l'information relative à l'ensemble des projets du PMVRMF. Elle a été mise à jour à l'aide des informations fournies dans les rapports finaux de chaque projet. Les informations présentes dans ce rapport d'activité proviennent aussi de cette base de données.

#### 6.1.13 Évaluer le programme pour l'année 2007-2008 et proposer des améliorations pertinentes

Le responsable du suivi a étudié la possibilité d'améliorer le Programme. Toutefois, ce dernier ayant maintenant treize ans et, suite aux commentaires positifs des différents intervenants, aucune modification majeure n'a été faite. Le cahier d'instruction décrit précisément les règles que la région s'est données (annexe 2). Ce cahier a été accepté par les MRC, la CRÉ et le MRNF. Il est intéressant de souligner que la région

s'est donnée certaines priorités d'investissement. Ces priorités sont les PFNL, le VTT et la motoneige et l'acquisition de connaissance.

#### 6.1.14 Rédiger un rapport d'activités au terme du mandat réalisé

Au printemps 2008, le responsable a rédigé ce rapport d'activités afin de le présenter aux divers intervenants impliqués dans le programme tels que les MRC et le MRNF. Ce rapport couvre la période du 1<sup>er</sup> avril 2007 au 31 mars 2008.

#### 6.1.15 Assurer le lancement du Programme pour 2008-2009

La révision, la préparation et la transmission des différents documents utilisés font partie des activités réalisées dans le cadre du démarrage du Programme. Cette année, peu de modifications ont été faites puisque les documents sont complets.

La préparation aux rencontres de sélection, l'analyse des projets déposés pour l'année à venir (2008-2009), des discussions et rencontres avec le MRNF font aussi partie des activités qui ont été réalisées pour le lancement de la prochaine saison.

De plus, une note a été envoyée à l'ensemble des promoteurs de projets de 2007-2008 pour les informer de la poursuite du Programme en 2008-2009. Cette information a aussi été véhiculée dans les médias de la région grâce à une publicité préparée par le responsable du suivi.

#### 6.1.16 Report du programme pour les années à venir

C'est cette année que prendra fin l'entente de délégation de gestion du programme qu'ont signé la CRÉ le gouvernement du Québec en 2004. La saison 2008-2009 sera donc la dernière d'une entente de cinq ans et à ce jour, rien n'assure la continuité du Volet II pour les prochaines années.

Dans les prochains mois, la Cré élaborera un bilan des effets positifs et structurants qu'a le PMVRMF sur la région. La création de nombreux emplois, l'aménagement d'infrastructures importantes, l'acquisition de connaissances propre à la forêt gaspésienne et le développement de ressources naturelles autre que la matière ligneuse feront partie des éléments recensés. Le bilan sera remis au MRNF au cours de l'automne 2008.

## 6.2. Bilan financier des activités de suivi en 2007-2008

Comme les autres projets du Programme, le suivi du Volet II du Programme de mise en valeur a été financé à même les redevances forestières de l'État québécois de 2007-2008. La CRÉ, quant à elle, a agi à titre de promoteur du projet du suivi du Programme. Le tableau 6 illustre la répartition des dépenses engendrées dans le cadre de ce mandat.

Tableau 6 : Répartition des dépenses du suivi pour l'année 2007-2008

DESCRIPTION DES DÉPENSES	COÛT (\$)
Salaires et avantages sociaux du technicien forestier	48 185,61
Frais de déplacement, de repas et de séjours	6 369,30
Frais de poste, de communication, de publicité et de bureau	4 016,26
Services de secrétariat, d'administration et d'informatique	26 101,00
Frais de location de bureau, de recrutement, de rencontre et de formation	1 932,7
<b>Total :</b>	<b>86 604,87</b>

## 7. Conclusion

Le Volet II du Programme de mise en valeur est un programme de plus en plus populaire comme en fait foi le nombre croissant de projets déposés depuis sa création en 1995-1996. Le Programme permet, entre autres, à plusieurs personnes d'occuper un emploi et à des entreprises et organismes de se doter d'infrastructures importantes pour leur développement. Le Programme permet aussi à un plus grand nombre d'individus de s'impliquer au niveau des activités d'aménagement en forêt privée et publique. Les gens sont, en effet, de plus en plus concernés par la gestion de ce patrimoine collectif.

Encore cette année, la CRÉ a reçu du MRNF le mandat d'assurer le suivi des projets Volet II et les modalités d'application du Programme. Nous croyons que le déroulement du suivi cette année s'est avéré efficace et positif à plusieurs niveaux.

En résumé, l'année 2007-2008 du programme a permis la réalisation **95** projets Volet II pour un montant total de **3,7 M\$** en subventions et entraînant des retombées économiques directes de **5.33 M\$**. Le Volet II a aussi participé à la création de **488** emplois en partenariat avec d'autres bailleurs de fonds.

Pour l'année à venir, aucune difficulté particulière n'est envisagée. Le programme est bien rodé et aucune recommandation supplémentaire n'est faite par le responsable du suivi pour l'année 2008-2009.

## Liste des projets financés en 2007-2008

### MRC - AVIGNON

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1565	Sentiers pédestres- Pointe-à-la Croix	Municipalité Pointe-à-la-Croix	37 800\$
1579	Sentiers pédestre- Ristigouche Sud Est 2007	Municipalité Ristigouche Sud Est	28 208\$
1611	Mise è niveau du réseau de sentiers pédestres Carleton-Maria	Municipalité de Maria	65 060\$
1622	Amélioration des équipements récréo-touristiques du village	Municipalité de nouvelle	25 000\$
1639	Enrichissement en Pin blanc sous couvert traité par coupe progressive	Groupement forestier Baie-des-chaieurs	7 200\$
1640	PGAF	MRC Avignon	27 700\$
1642	Parc naturel de Saint-André de Ristigouche	Municipalité de Saint-André de Ristigouche	25 000\$
1657	Projet faunique	Association sportive chasse et pêche de la baie des chaleurs	10 000\$
1660	Ferme cynégétique-Saint-Alexis de-Matapédia	Chasse trophée Québec-Canada inc.	30 000\$
1661	PFNL-Les plateaux phase 5	Groupement agro-forestier de la Ristigouche	3 186\$
1662	Chamoinions forestiers: Culture et cueillette 2007	Groupement agro-forestier de la Restigouche	32 285\$
1663	Réfection de la côte du pont Cabane du Sauvage	Corporation de gestion des rivières Matapédia et Patapédia	6 764\$
1677	Bassin Versant Rivière Ristigouche- Acquisition de donnéeé pour plan stratégique	Conseil de gestion du bassin versant de la rivière Ristigouche	12 500\$
1678	Portrait socio environnemental de la rivière Matapédia de l'embouchure du lac Matap	Conseil de bassin versant de la rivière Matapédia	2 500\$
1679	Aménagement et mise en valeur du territoire de Nouvelle	S.R.N.G	25 000\$
1708	Centre de plein air les Arpents verts	Ville de Carleton	53 323\$
<b>Total Avignon</b>			<b>391 526\$</b>

### MRC - BONAVENTURE

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1569	Aménagement d'infrastructure faunique et récréative au Lac Ménard	Commission des loisirs	30 000\$
1623	Amélioration des infrastructures du DCRC	Domaine des Chutes du ruisseau Creux	60 000\$
1633	Plan général d'aménagement Forestier 2005-2009	MRC Bonaventure	20 861\$
1648	Développement et amélioration du produit touristique à Saint-Elzéar- phase 2	Municipalité de Saint-Elzéar	78 650\$
1668	Aménagement récréo-touristiques	Parc régional Petite Cascapédia inc.	33 380\$
1684	Les Archers de Saint-Elzear -Phase 3	Club des Archers de Saint-Elzear	28 480\$
1685	Aménagement des sentiers récréo- touristiques du Lac Noir-Phase 1	Municipalité de New-Carlisle	47 000\$
1686	Parcours régional et provincial de tir à l'arc-Phase 7	Club des Archers de Saint-Jogues inc.	23 060\$
1691	Réduction des collisions routières avec les cerfs de Virginie et mise en valeur de la re	Municipalité de Cascapédia-Saint-Jules	30 000\$
1694	Développement et consolidation d'activités récréatives dans la municipalité de Caplar	O.T.J de Caplan inc.	50 000\$
<b>Total Bonaventure</b>			<b>401 431\$</b>

**MRC - ROCHER-PERCÉ**

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1568	Aménagements et suivi fauniques sur l'Ombre de fontaine et amélioration d'infrastructures	Comité Local de Gestion de la Réserve Port-Daniel	50 000\$
1575	Sécurité dans nos sentiers	Club de motoneige des sentiers blancs	12 000\$
1576	Construction du chemin qui contournera le Lac Outarde-Phase 5	Ville de Chandler	20 000\$
1580	Complex éco-touristique 3 Pabos	Regroupement pour la restauration des 3 rivières Pabos	31 000\$
1588	Réalisation d'un sentier d'accès dans le secteur 6 de la rivière Grande -Rivière	Société de Gestion de la Grande Rivière	25 000\$
1590	Ajout d'aménagements sur les sentiers «des rivières» et «des montagnes»	Ville de Percé	30 000\$
1591	Installation d'un ponceau sur le chemin du rang 5 et 6 et amélioration du chemin	Les entreprises agricoles et forestières de Percé inc.	20 000\$
1612	Voirie forestière de la rivière Petit Pabos	Ville de Chandler	30 000\$
1614	Voirie forestière du chemin des plateaux. Site touristique des trois fourches. Réserve	Coopérative des cerfs	10 000\$
1626	Construction d'une passerelle sur la rivière Beattie par le club de motoneige «Les bons	Les bons Copains	15 000\$
1627	Plan quinquenal d'aménagement forestier des lots intra de la MRC du RP 2005-2009	Les Entreprises Agricoles et Forestières de Percé inc.	23 000\$
1628	Amélioration du chemin de St-Gabriel et déménagement de fronteaux	Ville de Grande-Rivière et Municipalité Ste-Thérèse	50 000\$
1646	Développement de la zec des Anses	Zec des Anses	45 000\$
1670	Les jardins botaniques et le centre d'interprétation de l'abeille de la ferme de Manon	Houle Manon	5 331\$
1674	Poursuite des activités d'essai et de démonstration en agroforesterie à la coopérative	Coopérative de solidarité Rocher-Percé	22 000\$
<b>Total Rocher-Percé</b>			<b>388 331\$</b>

**MRC - CÔTE-GASPÉ**

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1593	Amélioration d'infrastructures récréatives en milieu forestier	Municipalité de Cloridorme	39 750\$
1615	Construction d'infrastructures d'accueil en milieu forestier. Site touristique de Pointe-	Comité de développement de l'Anse-À-Valeau Inc.	20 000\$
1618	Route verte 2007- Travaux secteur Haldimand	Piste cyclables de Gaspé	127 745\$
1619	Base de plein air en milieu forestier (Phase 1)	Centre de jeunesse de la Gaspésie et des îles (Pavillon la Rade)	18 000\$
1620	Amélioration au pavillon de la rivière st-jean (Phase final)	Société de Gestion des Rivières du Grand gaspé	35 000\$
1630	Réfection de passerelles pour véhicules légers	Municipalité de Grande-Vallée	49 250\$
1645	Travaux pour la mise en valeur d'un site naturel à caractère environnementale, récré	Griffon aventure.	15 000\$
1647	Phase 2 de la réalisation du plan de développement récréotouristique de la Zec Bailla	Association chasse et pêche de GASPÉ INC.	20 000\$
1649	Aménagement de la boucle de la rivière York, du sentier des Vallées et du Sentier de	Chambre de commerce et de tourisme de Murdochville	34 850\$
1651	Sous-bois Mont-Miller	Club de ski Mont-Miller	14 900\$
1664	Voirie forestière, aménagement du chemin du Clin	Club des sportifs de petite-Vallée	14 750\$
1692	Sentier pédestre et de raquette Pudding Stone-Phase 2	Centre comunautaire Douglas	5 000\$
<b>Total Côte de Gaspé</b>			<b>394 245\$</b>

**MRC - HAUTE-GASPÉSIE**

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1603	Aménagement et mise à niveau sécuritaire d'une route	Société de Gestion de la rivière Cap-Chat inc.	15 000\$
1609	Verger de sureau phase 2	9173-1380 Québec Inc.	20 000\$
1631	Attirer les oiseaux du Tournesol à la Chute	Loiir Ruisseau des Olives	7 750\$
1632	Travaux de restauration de la ressource aquatique de lacs à proximité du lac Mont-Louis	Aventure Appalaches	15 000\$
1634	Aménagement intégré, protection et mise en valeur des ressources du bassin versant	Comité de bassin de la rivière Mont-Louis	20 000\$
1669	Marsoui 2007	Municipalité de Marsoui	25 000\$
1676	Réhabilitation des voies de communications du secteur du Lac St-Ignace	Association Chasse et Pêche de Tourelle	30 000\$
1680	Amélioration du Parc récréotouristique du rocher Cap-Chat	Parc récréotouristique du Rocher Cap-Chat	18 000\$
1683	Construction d'un refuge pour le club de motoneige Les rapides blancs et le club de VTT	Club de VTT «Les deux phares»	55 000\$
1688	Centre régional de production de produits forestiers non-ligneux	Forêmo	7 500\$
1689	Aménagement récréotouristique de la réserve faunique des Chic-Chocs et du lac-à-la	Association Chasse et pêche de Mont-Louis	15 000\$
1701	Plan Général d'aménagement Forestier 2005-2009	MRC Haute-Gaspésie	20 863\$
1702	Revalorisation de la Rivière Madeleine	Société de Gestion de la Rivière Madeleine	22 500\$
1705	Aire de service/ Rivière Sainte-Anne	Destination Chic-Chocs Inc.	25 000\$
1706	Stabilisation des berges de la rivière Ste-Anne	Association de motoneigiste du Mont-Logan	55 000\$
1707	Étude faisabilité sur l'implantation d'une forêt habitée en Haute-Gaspésie	Coopérative de Solidarité du Cap	35 000\$
<b>Total Haute-Gaspésie</b>			<b>386 613\$</b>

**ÎLES-DE-LA-MADELEINE**

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1415	Intervention forestière aux Îles-de-la-Madeleine	Municipalité des Îles-de-la-Madeleine	188 690\$
<b>Total Îles-de-la-Madeleine</b>			<b>188 690\$</b>

**PROJETS RÉGIONAUX**

#	Nom du projet	Promoteur	Montants accordés
1610	Mesures d'intérêt collectif pour une cohabitation harmonieuse en forêt	REXFORÊT	25 000\$
1641	Mise à niveau des sentiers de motoneige de la Gaspésie -phase 3	Association des motoneigistes de la Gaspésie	150 000\$
1655	La Route mi'gmaq	Corporation de développement économique (LPALC)	19 500\$
1658	Éducation en conservation de l'arbre en milieu forestier et de l'environnement	Association forestière de la Gaspésie et du Bas-st-laurent	30 000\$
1667	Acquisition et transfert de connaissances sur la forêt gaspésienne et madelinienne 2C	Consortium en foresterie Gaspésie les îles	167 305\$
1673	Élaboration d'une approche de certification forestière pour les groupements forestie	Fédération de groupements forestier de la Gaspésie	15 000\$
1675	Développement d'un modèle économique pour une gestion intégrée des systèmes ag	Régénérons vers l'avenir	50 000\$
1681	Planification des prélèvements en forêt privée	Agence régional de mise en valeur des forêts privées de la Gaspésie le	45 000\$
1693	Améliorations continues du SIA-QC	Sentier international des Appalaches	10 000\$
1696	Phase 6 du développement du VTT en Gaspésie -Îles	Association Quad Gaspésie les Îles	150 000\$
1703	Optimisation de la sécurité des usagers de la forêt par le biais d'une démarche consu	MRC Haute-Gaspésie	60 000\$
1709	Coordination du développement des Ressources Naturelles Alternatives GÎM	CRÉ-GÎM	92 000\$
1720	Soutien aux tiers fauniques	CRÉ	55 000\$
1721	Responsable du suivi technique du volet II	CRÉ	78 000\$
1963	Étude de faisabilité pour l'usine de cèdre Shick Shock	Fédération des groupements forestiers de la Gaspésie	18 071\$
1974	Analyse de la viabilité de la mise en place d'une usine de transformation d'if du Cana	CRÉ	15 000\$
1979	Réparation des sentiers de motoneige suite à la tempête Noël	Association des clubs de motoneiges de la Gaspésie	25 000\$
2022	Diversification des compétences du technicien forestier	Pesca Environnement - Cégep de Gaspé	24 500\$
<b>Total projets régionaux</b>			<b>854 376\$</b>